

Communiqué de Presse

Société NEW BODY LINE SA

Siège sociale : Avenue Ali Belhouane BP 45 - 5199 Mahdia

Appel à la candidature pour désignation d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'Administration de NEW BODY LINE SA

1. Objet :

Suite à l'arrivée à terme du mandat de l'administrateur élu représentant des actionnaires minoritaires à son conseil d'administration, la société NEW BODY LINE SA lance un appel à la candidature pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires devant siéger à son conseil d'administration et ce en application de l'article 38 du règlement général de la Bourse.

Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.

A cet effet NEW BODY LINE SA informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de sa prochaine Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice clos du 31/12/2020 qui se tiendra le 26 Mai 2021 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises IACE à 10h et au cours de laquelle les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

2. Conditions d'éligibilité :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

a. Conditions légales :

Le candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires doit satisfaire les conditions suivantes :

- Doit être une personne physique ;
- justifier d'une participation individuelle dans le capital de NEW BODY LINE SA ne dépassant pas 0.5% ;
- Ne doit pas être privé de ses droits civils ;
- Ne doit pas être parmi les personnes condamnés à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- Ne doit pas être condamnés pour crimes , ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés , ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Ne doit pas faire l'objet d'un jugement définitif de faillite ;
- Ne doit pas être administrateur ou gérant de société déclarée en faillite ou condamné pénalement pour banqueroute ;
- Ne doit pas être en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale ;

- Ne doit pas être interdit par des dispositions légales ou réglementaires particulières de quelque nature que ce soit pour exercer la fonction de membre de conseil d'administration ;

b. Conditions se rapportant aux conflits d'intérêts :

Le candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires doit remplir les conditions ci-après :

- Le candidat ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec NEW BODY LINE SA, ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié de NEW BODY LINE SA.
 - Ne pas être en même temps membre du conseil d'administration d'une autre société admise à la cote de la bourse.
 - Ne pas être président directeur général, directeur général directeur général adjoint , gérant, actionnaire , associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec NEW BODY LINE SA ou d'une société concurrente.
 - Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de NEW BODY LINE SA.
- Ne doit pas être salarié d'un autre établissement exerçant dans le secteur de l'industrie textile et habillement ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;

c. Conditions liées à la compétence :

Le candidat doit posséder les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience lui permettant d'accomplir convenablement sa mission, il doit avoir, à cet égard, une compréhension appropriée des différents types d'activités industrielles, financières, sociales ou techniques et une capacité d'analyse. Le candidat à ce poste doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (au moins une maîtrise) ou équivalent en rapport avec les domaines du textile, de la finance, de la comptabilité, des sciences économiques, des sciences sociales, juridiques, et des sciences de gestion ;
- Il doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'un des domaines suivants :
 - Les domaines liés à l'activité de la société.
 - Les finances, la comptabilité et le management des entreprises ;
 - Le commerce international ;
- Posséder les qualifications requises lui permettant d'accomplir convenablement sa mission ;
- Avoir une compréhension appropriée des différents types d'activités liées aux entreprises et une capacité d'analyse développée ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialités requises en vertu des dispositions légales en vigueur afin de conférer aux décisions du conseil la crédibilité et l'objectivité requises

3. Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le président du conseil de NEW BODY LINE ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- La fiche de candidature dûment remplie et signée (annexe 1) ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée (annexe 2) ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat : attestation (s) de travail originales ou copie (s) conformes justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat ;
- Un bulletin numéro 3 : extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin n°3 auprès des autorités compétentes ;
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale ;
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de NEW BODY LINE SA ;
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents exigés sera automatiquement éliminé.

4. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé par rapide poste ou par porteur, contre décharge, à l'adresse suivante :

Société NEW BODY LINE SA, avenue Ali Belhouane 5199 MAHDIA, et ce au plus tard le 03/05/2021 à 17h00 (cachet de NEW BODY LINE faisant foi).

Les candidatures doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du conseil d'Administration et l'enveloppe doit porter la mention : « ne pas ouvrir –candidature au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'Administration de NEW BODY LINE SA ».

Pour toutes informations ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la société par écrit selon l'un des deux modes suivants : fax 73 680 440 ou mail : dg@newbodyline.co

Les actionnaires minoritaires choisiront, par voie de vote, leur représentant parmi la liste des candidats admis à concourir lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 26 mai 2021 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises IACE à 10h.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ANNEXE 1

Fiche de candidature

Nom et prénom :

N° CIN :

Profession / activité :

Formation académique du candidat :

Historique en tant qu'administrateur :

Adresse :

Tel **mobile**

Email

Signature légalisée

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 2

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné :

Nom prénom :

N° CIN :

Demeurant à :

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature légalisée

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.